

Département  
Haute-LoireEXTRAIT  
du Registre des Délibérations du Comité Syndical  
de l'EPAGE Loire Lignon

Séance du 2 avril 2024

Date d'envoi de la convocation : 21 mars 2024	Conseillers en exercice : 33
Acte rendu exécutoire après le dépôt en Préfecture le :	Présents ou représentés : 20
Délibération n°: 202404-10	Pouvoirs : 3
	Excusés : 15

Objet : Demande de subvention à l'Agence de l'eau Loire Bretagne pour la réalisation d'une étude avant travaux de création d'un réseau de mares fonctionnel et de restauration des écoulements dans le cadre du plan de gestion des sources du Tauron

Le Comité Syndical de l'EPAGE Loire Lignon, régulièrement convoqué, s'est réuni le 2 avril 2024 à 17h30, Salle du Conseil Municipal, en mairie de BRIVES CHARENSAC, sous la présidence de Monsieur Jean-Paul BRINGER, Président de l'EPAGE Loire Lignon.

Étaient présents :

**Communauté d'agglomération du Puy-en-Velay** : BAY Jérôme - BENAT Brigitte - BERNARD Laurent - BRINGER Jean-Paul - FILERE Michel – LOMBARDY Sandra - PALHIÈRE Jean-Louis  
**Communauté de Communes Loire Semène** : ARNAUD Sébastien - BOMPUIS Yves  
**Communauté de Communes du Pays de Montfaucon** : / **Communauté de Communes du Haut-Lignon** : / **Communauté de Communes des Sucs** : / **Communauté de Communes Mézenc Loire Meygal** : DELABRE Philippe **Communauté de Communes Marches du Velay Rochebaron** : FAVIER Christiane – FAURE Cyril - MONTAGNON Jean-Philippe **Communauté de Communes Cayres Pradelles** : CATHONNET Philippe **Communauté de Communes Montagne d'Ardèche** : VALETTE Charles **Communauté de Communes des Monts du Pilat** : BONNEFOY Régis **Communauté de Communes Ambert Livarfois Forez** : SAVINEL Jean  
**Loire Forez Agglomération** : / **Communauté de Communes Val'Éyrieux** : /

Avaient donné pouvoir :

**Communauté de Communes Montagne d'Ardèche** : BRUN Claude (pouvoir donné à VALETTE Charles)  
**Communauté de Communes des Monts du Pilat** : THOUMY Denis (pouvoir donné à BONNEFOY Régis)  
**Communauté de Communes Val'Éyrieux** : ROCHE Françoise (pouvoir donné à DELABRE Philippe)

Secrétaire de séance : Sandra LOMBARDY

Contexte : Le plan de gestion des sources du Tauron a été élaboré courant de l'année 2023 sous maîtrise d'ouvrage de l'EPAGE Loire Lignon et approuvé par son comité de pilotage en décembre 2023.

Les mares ou zones d'eaux libres ont été identifiées comme un des enjeux du site. Actuellement, des mares sont présentes sur site et elles abritent des espèces faunistiques à enjeux. Or le nombre de zones d'eaux libres est limité, la fonctionnalité des mares existantes n'est pas optimale et leur maintien reste précaire.

Un autre enjeu qui ressort du plan de gestion est d'aboutir à un fonctionnement hydrologique optimal. A l'heure actuelle, une partie des écoulements des talwegs sont perturbés au niveau du passage d'un sentier de randonnée.

L'objectif de cette étude est de définir des travaux permettant d'aboutir à :

- un réseau de mares fonctionnel,
- l'amélioration du passage des écoulements au niveau du sentier GR3
- l'amélioration de l'accueil des piétons.

Pour la réalisation de l'étude, il sera fait appel à un prestataire extérieur.

Cette opération est estimée à 20 000 € et finançable à 80 % par l'Agence de l'Eau Loire Bretagne.

## APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ :

***Le Comité Syndical de l'EPAGE Loire Lignon, à l'unanimité :***

***- AUTORISE son Président ou son représentant à demander une subvention auprès de l'Agence de l'Eau Loire Bretagne,***

***- AUTORISE le Président ou son représentant à signer les documents s'y rapportant.***

Fait le 2 avril 2024 à Brives Charensac,  
Tous les membres présents ont signé au registre.

**La Secrétaire de séance**

**Le Président de l'EPAGE Loire Lignon,**

**Sandra LOMBARDY**

**Jean-Paul BRINGER**

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le tribunal administratif de Clermont-Ferrand dans un délai de 2 mois à compter de sa publication et de sa réception par le représentant de l'État